

6 MARS 2024 WEBINAIRE

1^{res} AFFECTATIONS AGENTS DES FINANCES PUBLIQUES

Chères collègues,

Fin février / début mars, vous allez être contacté par la direction générale pour rédiger votre demande de première affectation.

Cette demande est à faire avec le plus grand soin puisqu'elle conditionne votre affectation pour les 3 prochaines années (délai réduit à 1 an en cas de demande prioritaire).

C'est pourquoi, la CGT Finances Publiques et ses élus en commission administrative paritaire nationale organise **un webinaire le 6 mars 2024 à partir de 17H.**

Ce sera pour nous l'occasion de vous présenter les règles d'affectations à la DGFIP et de répondre aux nombreuses questions que vous vous posez.

En attendant si vous vous interrogez sur votre arrivée à la DGFIP, votre future carrière, votre rémunération etc.

Une seule adresse cgtenfip@gmail.com

Le canal d'information Telegram →



La page Facebook : <https://www.facebook.com/profile.php?id=100086918855637>



**Forte de son implantation dans l'ensemble du monde du travail,
la CGT se tiendra à vos côtés tout au long de votre carrière pour défendre vos droits.
Combative contre toutes les régressions, rejoindre la CGT dès l'école,
c'est tisser dès maintenant les liens qui feront les victoires de demain !**

VOS CORRESPONDANTS ENFiP

Sébastien WEBER, secrétaire national en charge de la formation professionnelle
Laetitia BARRIER, Référente ENFiP Noisiel
Marie CHARON, Référente Nosi
Estelle MOLLO-GENE, Référent ENFiP Toulouse
Clément LEBLOND, Référent ENFiP Clermont-Ferrand
Médéric MOUSSET, Référent ENFiP Clermont-Ferrand